
CAUE DU LIMOUSIN

SEMAINE 18 → 24 MAI 2015

AGRICULTURES & PAYSAGES

L'ARBRE, LA HAIE, LE BOCAGE EN LIMOUSIN

TABLE RONDE, CONFÉRENCES, VISITES

BILAN

CAUE CORRÈZE



CAUE

Conseil
Architecture
Urbanisme
Environnement

Haute-Vienne

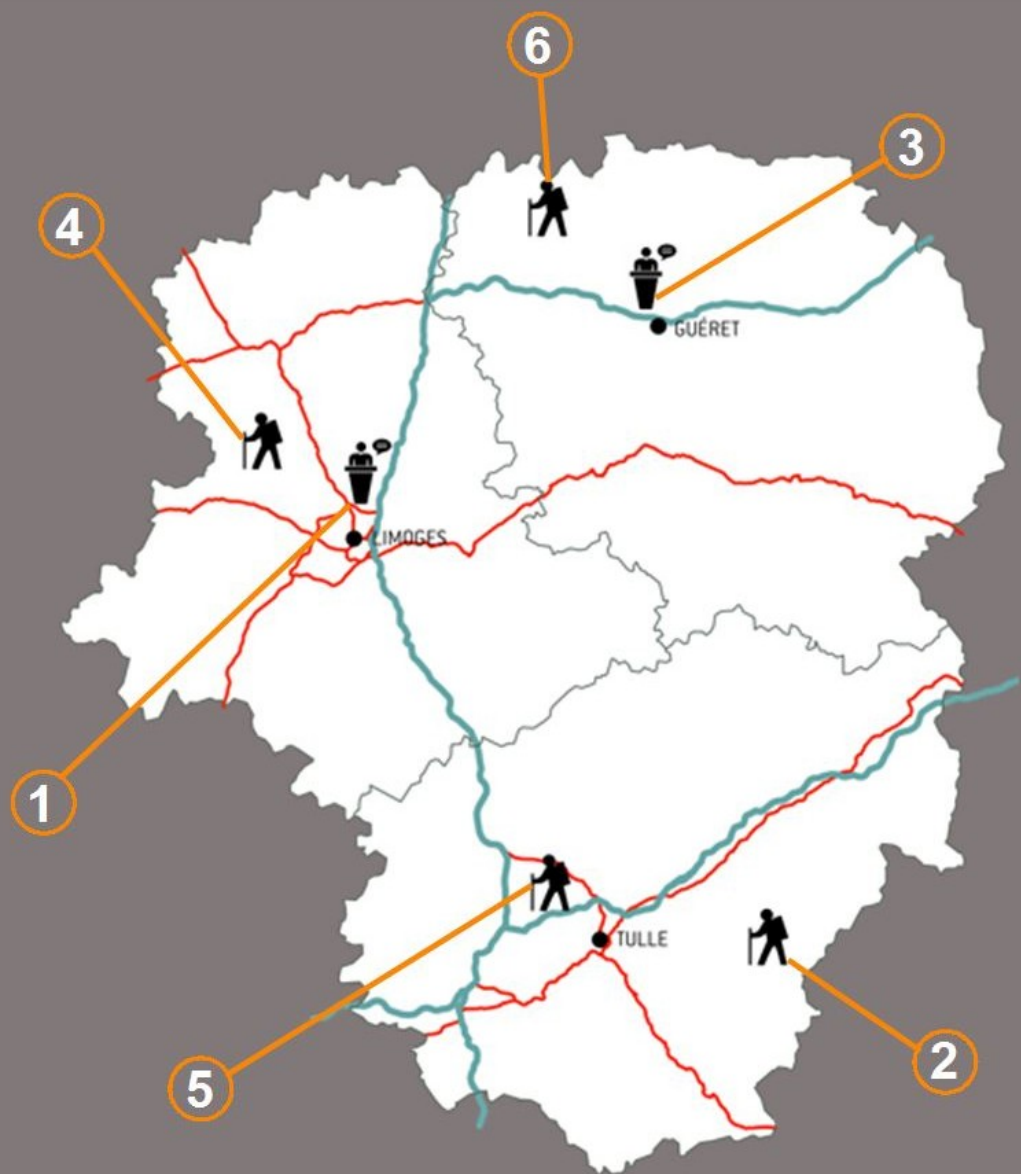
INTRODUCTION

Si le bocage est l'une des grandes composantes des paysages du Limousin, il demeure la traduction spatiale d'activités agricoles en perpétuelle évolution. Or, tandis que l'engouement politique, social, agronomique et environnemental pousse au maintien de la haie, voire à sa réintroduction dans les espaces cultivés, certaines zones de bocage continuent de disparaître. Dans ces conditions, comment est-il possible de concilier développement économique et préservation d'un vocabulaire et d'une identité régionale forte ?

Durant une semaine, du 18 au 24 Mai 2015, les CAUE du Limousin ont porté ces questions auprès de nombreux acteurs du territoire, élus, conseillers techniques, agriculteurs et habitants.

La Semaine Agricultures & Paysages est un événement biennal créé, organisé et animé par le réseau national des CAUE. C'est un temps qui est donné pour réfléchir ensemble au devenir des paysages ruraux et périurbains au regard d'une dynamique d'urbanisation croissante.

Dans le Limousin, les CAUE ont souhaité révéler les initiatives du monde agricole, des acteurs associatifs et des collectivités territoriales, cherchant à révéler toute l'importance du bocage dans les paysages limousins.



SOMMAIRE

18 MAI 2015 LE BOCAGE, UN ATOUT POUR LE LIMOUSIN ? **1**

19 MAI 2015 OSER CONSERVER LES HAIES **2**

19 MAI 2015 RÉVÉLER LES PAYSAGES AGRICOLES DU PASSÉ **3**

20 MAI 2015 LE BOCAGE ENTRE VILLE ET CAMPAGNE **4**

21 MAI 2015 OSER PROTÉGER ET REPLANTER DES HAIES **5**

21 MAI 2015 OSER PROTÉGER ET REPLANTER DES HAIES **6**

23 MAI 2015 LA HAIE, AUXILIAIRE D'UNE AGRICULTURE DURABLE **7**

Table-ronde Salle de conférence du Musée des Compagnons, à Limoges

Julie Sowa-Doyen

Service Espaces naturels – Communauté d'Agglomération de Limoges-Métropole

Olivier Dam

Service Espaces naturels – Communauté d'Agglomération de Limoges-Métropole

Louis-Marie Mainguy

Service Foncier, Urbanisme, Eau, Environnement et Forêt - Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne

Christian Courbe

Service Foncier, Urbanisme, Eau, Environnement et Forêt - Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne

Françoise Sire

Directrice de Prom'Haies Poitou-Charentes

Odile Marcel

Présidente de l'Association Française de l'Arbre Champêtre et des Agroforesteries

Nombre de participants : 20



Le bocage limousin peut être considéré comme un terroir particulier, issu d'une longue histoire et de pratiques culturelles riches, essentiellement liées à l'élevage, ovin et bovin. C'est aussi le témoignage d'une structuration d'une société paysanne qui a vu son déclin durant le XX^e siècle. La spécialisation des professions a vu un certain nombre d'agriculteurs se désintéresser du travail avec

l'arbre, le laissant au forestier. Et si la présence de l'arbre progresse toujours dans le Limousin, c'est au profit de la forêt et bien souvent de la friche, qui ne peut être considérée comme un système agroforestier productif, même si ses atouts écologiques ou de réserve foncière ont été démontrés.

Si le bocage se révèle aujourd'hui, dans le Limousin, comme un atout écologique important, véritable écotone, c'est-à-dire un riche milieu de transition, garant de la trame verte et bleue, il s'agit désormais de travailler avec les agriculteurs pour déterminer les bonnes pratiques qui assureront sa préservation.

Pour cela, Limoges Métropole travaille aujourd'hui sur un vaste protocole de recensement et d'analyse de la faune et de la flore liées à cet écosystème. Tout comme l'association Prom'haies Poitou-Charentes, il s'agit de proposer à terme des plans de gestion des exploitations agricoles qui prendront en compte les exigences de production et d'économie, mais aussi celles liées à l'écologie et au paysage, dans une logique de territoire, à l'échelle, par exemple, d'un bassin versant.

L'avenir du bocage dépendra donc en partie de l'émergence du nouveau métier de technicien agroforestier, garantissant à tous les acteurs de la haie une viabilisation et une pérennisation du système agricole.

Promenade commentée

Départ de la bourgade-Haute de Saint-Hilaire-de-Foissac (19)

Parcours aux abords d'un village composé de haies variées régulièrement entretenues produisant ainsi du bois énergie (alimentation d'une chaudière à plaquettes) mais aussi des copeaux utilisés en litière comme alternative à la paille.

Philippe Revel et Christian Arnaud

Éleveurs caprins et ovins



Cette visite a permis de découvrir un travail collaboratif initié une dizaine d'années auparavant et accompagné par le FR CIVAM (Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour la Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural). Une quinzaine d'agriculteurs ont chacun investi dans une chaudière à bois et acheté en commun une déchiqueteuse à travers une CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole).

L'exploitation de Monsieur Revel se situe dans un village dont les abords ont gardé un maillage de haies variées dense. Ce paysage contraste avec le paysage forestier majoritaire sur la commune. Monsieur Revel produit des ovins pour le lait et pour la viande. Les Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) puis les Contrats d'Agriculture Durable (CAD) établis dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune) lui ont permis de faire entretenir les haies de l'exploitation par une association d'aide par le travail. Ainsi, toutes les haies de l'exploitation ont été conservées. Elles ont, pour Monsieur Revel, un rôle indispensable pour retenir les terres, filtrer l'eau, ombrager le bétail mais aussi fournir de la matière première à travers la production de plaquettes qu'il utilise aujourd'hui en litière.

Monsieur Arnaud, éleveur de caprins, fût un des premiers à investir dans une chaudière qu'il utilise encore aujourd'hui pour chauffer sa maison, un gîte attenant et sa fromagerie. Il a dans un premier temps tiré profit des haies de son exploitation puis s'est tourné sur ses forêts en attendant une ré-intervention (tous les 7 à 10 ans) sur ses haies. Il est le gestionnaire de la déchiqueteuse.

Approche paléoenvironnementale de la Haute-Marche depuis le Tardiglaciaire

Conférence Grande salle de la mairie, à Guéret

Michel Manville

Directeur du CAUE de la Creuse

Nombre de participants : 50

Cette conférence, animée par Michel Manville, a présenté les premiers résultats des études palynologiques réalisées dans des tourbières creusoises. Elle a été la première d'une série qui s'est déroulée tout au long de l'année 2015 afin de porter à la connaissance du plus grand nombre le résultat de ces recherches toujours en cours, et de rappeler l'importance de maintenir une qualité des paysages ruraux.



Depuis plus d'un an, la Conservation départementale du Patrimoine (Conseil Départemental de la Creuse), associée au CAUE de la Creuse, s'est engagée dans l'étude de cinq tourbières situées dans le Sud du département. Les analyses, réalisées par un certain nombre de laboratoires français, ont permis de dater les tourbes en place, d'identifier des pollens découverts et donc d'imaginer fidèlement les paysages creusoises, depuis 2 000 ans.

Si un paysage se lit par ce qu'il offre au regard, il peut également se comprendre par ce qu'il recèle en son cœur. Par cette étude verticale, il est possible de révéler les grandes dynamiques d'évolution des paysages.



Ainsi, depuis la période romaine jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'ouverture du paysage a conduit à une trilogie reposant sur l'exploitation d'un milieu physique particulier. Le sommet des collines a été dévolue aux bruyères, landes d'appropriation collective parcourue par le petit bétail, les bas-fonds, difficilement irrigables, étant dévolus aux bovins et à mi-pente, sur les replats les espaces de cultures et l'installation des groupements humains.

Actuellement, l'enrésinement remplace la lande, les taillis, avec l'exode rural, se sont substitués à nombre de parcelles cultivées et l'herbe est omniprésente dans les bas-fonds et les replats.

Promenade commentée

Départ de Banèche sur la commune de Peyrilhac (87)

Parcours autour d'une exploitation agricole d'ovins et bovins convertie en agriculture biologique depuis 2001. En plus de croiser différents regards, cette rencontre a permis d'aborder les questions de l'usage actuel du bocage, de sa gestion et de son avenir sur ce territoire aux influences périurbaines.

Julie Sowa-Doyen

Service Espaces naturels – Communauté d'Agglomération de Limoges-Métropole

Louis-Marie Mainguy

Service Foncier, Urbanisme, Eau, Environnement et Forêt - Chambre d'Agriculture de Haute-Vienne

Frédérique Larinier

Paysagiste conseil au CAUE 87

Nombre de participants : 14



Jean Jové (1876-1957), Gelée en Limousin, 1912.

Jusqu'aux années 60, les taillis de châtaigniers sont exploités et le parcellaire agricole est encore diversifié et de petite taille. Cette période représente une époque charnière pour l'agriculture : la modernisation de l'agriculture comprenant notamment l'apparition d'engins agricoles aux dimensions plus importantes a pour corollaire l'agrandissement des parcelles cultivées et une simplification de l'assolement. Durant cette même période, les taillis se ferment et les linéaires de haies s'épaississent.

L'époque contemporaine est marquée par l'enrichissement et la fermeture de parcelles difficilement accessibles ou mécanisables : zones humides ou entourées de boisements, etc.

Par rapport à d'autres zones périurbaines de l'agglomération de Limoges subissant une pression de l'urbanisation, le bocage est ici relativement préservé, et continue de remplir son rôle de corridor biologique et ce malgré la sénescence de certains sujets. Ce bocage se compose essentiellement d'alignements de chênes pédonculés et d'une strate arbustive dense (sureau noir, fusain d'Europe, aubépine, houx, chèvrefeuille, noisetier, etc).

Certains secteurs plus humides et difficilement mécanisables se ferment progressivement avec une multiplication de saules et de ronciers.

Certains arbres ont encore la marque d'une exploitation ancienne même si, sur la zone, on ne relève la présence d'aucun arbre têtard.

Pendant la promenade, il y a des échanges concernant les différentes manières de valoriser la haie à travers notamment l'économie bois-énergie. Mais le constat d'une absence de structuration de la filière est mis en avant par l'ensemble des personnes présentes.



Promenade commentée

Autour du village de Chanteix (19)

Découverte du paysage bocager du nord du bourg et discussions autour de son évolution puis passage par le jeune verger public (aire de stationnement de la boîte en Zinc) avant la visite de la parcelle de Mélilotus (jeune haie productive, agroforesterie).

Elise Henrot

Géographe du bureau d'étude Géoscope

Julien Baratoud et Audrey Benovent

Maraichers et producteurs de plantes aromatiques et médicinales

Jean-Raymond Mouzat

Agriculteur et maire de la commune

Nombre de participants : 12

Cette rencontre autour de différents acteurs du territoire a permis un échange autour de la question du bocage, de sa protection et de son évolution. Un circuit a été proposé aux différents participants, d'horizons variés, depuis l'église de Chanteix puis à travers forêt et champs. Une animation était organisée avec la présentation d'outils cartographiques, de photographies aériennes anciennes ou le prêt de cadres en carton pour chercher le plus beau paysage de bocage.



Elise Henrot a présenté, sur place, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours d'élaboration sur la commune avec les outils existants pour protéger le bocage puis son évolution notamment à travers la lecture de photographies aériennes anciennes. Certaines haies ont disparu progressivement laissant comme trace un ou deux arbres. La visite s'est poursuivie sur l'exploitation de madame Benavent et monsieur Baratoud qui pratiquent l'agroforesterie. Un paysage contemporain va ainsi se dessiner aux abords du bourg. Un verger sur l'aire de stationnement de la salle polyvalente et des haies et arbres fruitiers ont été plantés autour de leurs cultures maraichères.

Promenade commentée

A Maison-Feyne (23)

Visite autour d'une exploitation agricole en conversion bio, afin de déterminer les grandes composantes du bocage, les besoins d'un élevage bovin, les atouts et les inconvénients de maintenir une trame bocagère dense, dans un paysage en pleine mutation.

Hervé Mathez

Eleveur bovin

Nombre de participants : 25

Cette visite a permis de découvrir le travail d'un couple d'agriculteurs, en conversion bio depuis près de cinq ans tentant d'associer leur sensibilité et leur philosophie de vie à leur travail. Ce fut également l'occasion de découvrir, pour le grand public, l'ensemble des activités d'une exploitation en polyculture-élevage ainsi que le rôle indispensable que peut jouer la haie bocagère dans cette dynamique.



Hervé Mathez reconnaît l'importance du travail que représente l'entretien des vingt-cinq kilomètres de haies qu'ils possèdent sur leur exploitation. Trois semaines sont nécessaires à leur taille. Toutefois, pour lui, les services rendus par la haie bocagère justifient ce temps passé : Pour les animaux d'élevage, elle représente une protection parfaite contre le soleil, la pluie et le vent. Du point de vue des cultures, elle préserve de l'érosion, permettant une meilleure infiltration des eaux pluviales. Par sa diversité d'essences d'arbres et d'arbustes, elle offre gîte et couvert à une très grande quantité d'espèces animales. Certains d'entre eux peuvent également constituer des auxiliaires très importants, préservant les cultures de prédateurs indésirables.

Au regard de ces nombreux avantages, il est également souligné que l'intérêt de conserver et surtout d'entretenir et développer un bocage vivant et bien construit incombe aux premiers acteurs de l'aménagement du territoire, à savoir les agriculteurs.

POUR PLUS D'INFORMATIONS...

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les CAUE organisateurs :

CAUE de la Creuse : 05 44 30 27 56 - caue23@caue23.fr - www.caue23.fr

CAUE de la Corrèze : 05 55 26 06 48 - caue.19@wanadoo.fr - www.caue19.fr

CAUE de la Haute-Vienne : 05 55 32 32 40 - caue87@wanadoo.fr - www.caue87.fr

